



23 bis, rue Maguelone - 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
UNE MAISON D'HABITATION AVEC JARDIN ATTENANT, sise à
LATTES, 35, chemin Saint Hubert, d'une superficie de 251,89 m² et 106,60 m² de surface
annexe, cadastrée section BW, No 87, pour 13 a 31 ca.

Occupée.

MISE A PRIX : 96.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée le 9 juin 2021 à 9 h

ADJUDICATION LE LUNDI 21 JUIN 2021

à 14 heures et suivantes au besoin

AU PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER

place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

A la requête de :

Monsieur le Trésorier Principal du SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE MONTPELLIER
SUD-EST, comptable du Trésor Public, domicilié ès-qualités en ses bureaux 156, rue Alfred Nobel, 34960
MONTPELLIER CEDEX 2,

ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER
(☎ 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître V. RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est
déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier :
20/00103).

*Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque
ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et
du montant des frais d'adjudication prévisibles.*

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE

La villa au niveau du rez-de-chaussée est en cours de rénovation sur la partie gauche, la partie centrale a
été rénovée et est à ce jour le seul élément loué, les parties situées sur la droite et à l'arrière sont en cours de
rénovation.

L'étage est occupé par les propriétaires.

L'appartement en cours de rénovation côté gauche comprend un séjour, une cuisine, deux chambres, une
pièce en construction.

L'appartement en partie centrale du rez-de-chaussée, loué selon bail en date du 1er janvier 2018, moyennant
un loyer mensuel de 650 €, comprend un séjour, une cuisine, deux chambres, une salle d'eau.

L'accès à l'appartement du premier étage, occupé par les propriétaires, se fait par un escalier extérieur qui
mène à une terrasse couverte sur les deux côtés de l'appartement.

Il comprend une cuisine équipée d'un îlot central, un séjour avec cheminée à foyer fermé, un dégagement
desservant un w.-c., une suite parentale avec salle de bains, trois chambres, une salle d'eau.